



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bahamas

Question écrite n° 73928

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la répétition des mauvais traitements infligés aux détenus aux Bahamas. Certains prisonniers auraient notamment subi des atteintes graves aux droits de l'homme qui auraient, dans certains cas, conduit au décès de plusieurs personnes dans la prison de Fox Hill. Il précise également que ces détenus sont souvent des demandeurs d'asile dont les requêtes sont inexorablement ignorées des autorités. Il lui demande donc si des recours pourraient être obtenus pour améliorer la situation des droits de l'homme sur ces îles et ce qu'il entend faire sur le plan international afin que la question de ces demandeurs d'asile soit réglée de façon digne et décente.

Texte de la réponse

Les conditions d'incarcération aux Bahamas, à la prison de Fox Hill, sont particulièrement dures (surpopulation, insalubrité), comme le soulignent les principales associations de défense des droits de l'homme, dont Amnesty International. Les immigrés clandestins et les demandeurs d'asile, Cubains et Haïtiens en majorité, sont détenus au centre de Carmichaël où les conditions d'internement, moins sévères, restent, néanmoins, en-deçà des normes internationales. Ce centre a été fermé pendant plus d'un an à la suite des dégâts occasionnés par les ouragans, concentrant, jusqu'en janvier 2001, la population carcérale à la prison de Fox Hill. Une coopération croissante entre les autorités bahaméennes et haïtiennes permet, en général, de rapatrier les immigrants clandestins dans des délais relativement brefs, soit moins d'une semaine. Un accord a également été signé entre les Bahamas et Cuba, en 1998, afin de faciliter le rapatriement des émigrés cubains. Conscient des déficiences du système carcéral, le gouvernement bahaméen s'efforce d'améliorer la situation en mettant en oeuvre un programme de formation du personnel pénitentiaire et en facilitant aux détenus l'accès à la formation permanente. Un nouveau bâtiment de « haute sécurité », abritant quatre-vingts cellules spacieuses, vient d'être achevé à la prison de Fox Hill, et les conditions de détention semblent également s'être améliorées récemment au centre de Carmichaël. La France se concertera avec ses partenaires européens afin d'examiner la meilleure manière de rappeler aux autorités bahaméennes l'importance qu'elle attache, en toute circonstance, au respect des droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73928

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1344

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2311